

Inassouvi, ce cœur que le besoin dévore se jettera sur le premier objet venu et en fera sa pâture.

Triste pâture hélas ! dont il se gorgera jusqu'à satiété, mais qui ne le nourrira pas, qui laissera toujours béant en lui le vide creusé par le désir du bonheur.

Au contraire, combien heureux sera celui qui aura livré son cœur aux charmes de l'amitié !

L'amitié, en effet, est l'antidote et le préservatif le plus sûr pour les maladies morales.

Se suffisant, trouvant la félicité dans l'échange réciproque de leurs mutuelles impressions, qu'iraient, en effet, mendier ailleurs les âmes sur lesquelles trône l'amitié ?

IV

O Amitié ! Amitié ! que de transformations, que de prodiges n'as-tu pas accomplis ?

Arrêtez-vous un instant et voyez ! Bien, maintenant expliquez-moi cette mystérieuse conformité.

Pourquoi ces deux âmes, au même instant, pensent-elles exactement la même chose ? Pourquoi ces expressions adéquates traduisant exactement et de la même manière une pensée unique ?

Vous l'ignorez.

Eh bien c'est qu'il y a un lien intime entre ces deux âmes. Elles l'ignorent peut-être. Peut-être ne le découvriront-elles jamais. Mais si elles pouvaient s'unir, si elles pouvaient briser la glace qui les sépare, que de douceurs, que de consolations, que d'ineffables satisfactions ne trouveraient-elles pas dans les chaudes communications de la tendresse ! Quelle force morale ne résulterait pas de la combinaison ou plutôt de l'addition de leurs mutuels échanges et de leurs communes résolutions !

L'amitié ! ce n'est pas le dieu amour, le dieu farouche avec ses bruyants enthousiasmes, ses éclairs et ses tonnerres, ce dieu qui trouble, qui rend fou, fou de passion et de désir, et auquel, dans son exaltation, le poète, désireux de sonder les mystères dans lesquels il s'enveloppe, adressait ces brûlantes apostrophes :

Amour, es-tu le rive éperduement farouche,
Vécu dans l'union extatique des corps ?
Es-tu la lèvre humide accolée à la bouche
L'enchantement profond de sensuels accords ?

Non, oh ! non ; c'est une tendresse réfléchie, d'une inépuisable suavité, une tendresse de sentiment qui ne se traduit pas par les métaphores ou les hyperboles inspirées de la passion, mais par le sympathique langage du cœur dans toute sa délicieuse simplicité.

L'amitié ! c'est le trésor de la terre, c'est le parachèvement de l'œuvre créatrice, c'est la gloire et la force de l'humanité.

L'amitié ! c'est . . .

—Et tu appelles cela une chronique ? interrompit, sur un ton sarcastique, le bienveillant collègue auquel je lisais ces quelques lignes.

—Dame ???

—Tope-là, mon bon. Adieu ! Tu ne m'y reprendras plus.

Je n'ai pas la cruauté de prolonger le supplice du lecteur plus loin que le martyr de ma première et peut-être trop patiente victime.

Simon Polivar

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

En même temps que son magnifique article, que nous avons donné dans un précédent numéro, M. J. B. Chatrian nous avait adressé quelques poésies de M. Charles Fuster, dignes de servir de modèles, sur la foi du consciencieux jugement de celui qui les avait triées parmi toutes les œuvres de Fuster. Nous n'avons pu en donner, dans le temps, qu'une partie : ces perles ont assez de valeur que nous n'en veuillons pas perdre une seule. Aussi, dès

aujourd'hui, reproduisons-nous, de Fuster, *La vitre*, et prochainement *Ultima verba*.

* *

Le MONDE ILLUSTRÉ a reçu, en ces derniers temps, quelques jolis volumes de poésie. C'est d'abord *Neiges d'avril* de M. François Cosale, de Paris, dont nous a déjà parlé M. Chatrian, qui nous a même assurés de sa collaboration. Il y a encore les *Fleurs de printemps* de Mme Duval-Thibault, et les *Voix intimes* de M. J. B. Caouette ; notre collaborateur, l'abbé F. X. Burque, publie, cette semaine, à l'occasion des premières, une aimable épître dont nous endossons cordialement la teneur. Un autre de nos collaborateurs en reparlera bientôt, et de même aussi pour l'intéressant recueil de M. Caouette.

* *

Toute la semaine passée, en entrant dans l'église Notre-Dame, à Montréal, on apercevait, dressé dans le chœur, un immense crucifix en bois, de quarante-cinq pieds de hauteur. L'inscription suivante y était attachée :

Ce crucifix
est demeuré plus de cent ans
dans
l'ancienne église de Notre-Dame
bâtie sur la Place d'Armes
en 1672.
Il a été placé dans l'église actuelle
en 1-30 ;
élevé sur la faite le
8 juin 1892.

C'est un souvenir historique des plus vénérables, qui aura eu ainsi son apothéose, et, du haut de la vaste basilique, va devenir un palladium sacré pour Ville-Marie, dont il rappelle les origines.

J. ST.-E.

DEUX GRANDS NOMS



Ne riez pas ! Je crois avoir retrouvé en Canada la parenté de Molière et de Mézeray. Voici mon raisonnement — s'il ne conclut pas aussi net que deux fois deux font quatre, il approche à coup sûr du tiers et demi d'un cent, qui est cinquante, ou de dix-huit de moins que trois douzaines, qui est dix-huit.

Tout de même, si je parviens à faire entrer Molière et Mézeray dans la marge de notre histoire, faute de pouvoir les placer de droit dans le texte, je n'aurai pas perdu mon encre.

La mère du grand comique Molière était Marie Cressé qui demeurait rue Saint-Honoré, coin de la rue des Vieilles-Etuves. C'est là que Molière vint au monde. Michel Cressé, premier seigneur de Nicolet, venait de la paroisse de Saint-Merri ou Saint-Médéric, de Paris, c'est-à-dire à quelques arpents à peine du lieu de naissance de Molière. Cressé se mariait, à Québec, quatre mois après le décès de l'auteur du *Misanthrope*, lequel décès survint le 17 février 1673. Ces deux hommes étaient nés, Molière en 1622 et Cressé en 1641, de sorte que, si parenté il y a, Cressé pouvait dire : " Mon oncle Molière," lorsque le comte de Frontenac, ami du comédien, causait, avec le seigneur de Nicolet, des choses de la vie parisienne.

François-Eudes Mézeray, né en 1610, près d'Argentan, département de l'Orne aujourd'hui, fut protégé par Richelieu et devint l'historien célèbre que l'on connaît. L'un de ses frères fonda l'ordre des Eudistes et un autre se distingua dans la vie publique. On a élevé aux trois frères un monument, sur la place d'Argentan. Eh bien ! à quelques milles de là, est situé Thury chef-lieu du Calvados, où naquit, en 1611, René Mézeray, lequel s'établit à Québec vers 1640 et nous a laissé sa descendance. L'historien et le fermier de la ban-

lieue de Québec semblent avoir été cousins, par leurs âges et par le voisinage de leurs lieux de naissance. Un peu de bonne volonté et vous accepterez mon calcul.

Voyons maintenant d'autres cas :

De Thury vint, en 1636, madame Le Gardeur, Catherine Cordé de son nom de famille. Plus tard, la fameuse Charlotte Cordé sortit de la même région. Un auteur canadien a appelé madame Le Gardeur " Charlotte " tant il désirait la rattacher à l'héroïne de la révolution.

Vous allez me dire que nos archives portent " Catherine de Cordé " ; que, à la cour de France on disait " Monsieur de Mézeray " ; mais on écrivait aussi " Monsieur de Molière " et en Canada on employait " Monsieur de Cressé ". Ces particules ne prouvent qu'une chose : la pratique du temps. C'est comme notre mot " écuyer " que l'on prodigue par politesse. Lorsque le nom s'y prêtait, un homme bien vu de son entourage attrappait vite le *de* de distinction.

Est-ce que nous n'avons pas eu un soldat du nom de Bergerac, natif du même endroit que Cyrano de Bergerac, l'écrivain qui a annoncé les ballons et bien d'autres merveilles de notre siècle ?

Caron dit de Beaumarchais, l'auteur de *Figaro*, fils d'un horloger, sortait du pays de nos familles Caron.

Corneille qui était commis de la traite, à Québec, du temps de Champlain, appartenait au nord de la France, comme le grand Corneille et était de son âge.

Arrêtez-moi, car je vais vous citer d'autres noms !

Le capitaine Murat, le lieutenant de Bragelonne combattaient ici contre les sauvages il y a deux siècles. Les Louvigny, les Chavigny étaient des nôtres, et ceux-là tenaient des grandes familles de ce nom. Les d'Estrépany (Trépanier à présent) sont de la noblesse de Dieppe créée par Henri IV, après les batailles d'Arques.

Mais ce sont Molière et Mézeray que je tiens à suivre de près. On va m'écrire de France sur ces deux sujets—je vous ferai part du résultat des recherches.

Benjamin Sulte

NECROLOGIE

" La mort a des rigueurs " qui frappent de stupeur, toujours, mais plus spécialement encore lorsqu'elle les exerce contre une existence pleine de promesses, dans toute la fleur de la riante adolescence. C'est le triste cas qui vient de plonger dans le deuil d'une affliction sincère tout un corps important de la classe dirigeante de l'avenir : les étudiants de la Faculté de Droit, à l'Université Laval, de Montréal. Ces douloureux confrères pleurent la perte de l'un d'entre eux, parmi les plus brillants et les meilleurs à la fois, au témoignage du doyen de la Faculté, lui-même, l'honorable juge Jetté.

M. Téléphore Racicot, E. E. D., vient de s'éteindre, au sein de sa famille, à Boucherville, emporté par l'implacable phtisie pulmonaire, à l'âge peu avancé de vingt-quatre ans. Issu d'une vieille et honorable famille de cultivateurs, après un cours classique complété au collège de Montréal avec la plus haute distinction, poursuivant avec non moins de succès ses études légales qu'il allait terminer dans une douzaine de mois, il faisait l'orgueil légitime et l'espérance bien fondée de ses respectables et par lui vénérés parents.

Voilà que, après une longue agonie de cinq ou six mois, Dieu le ravit à leur affection : c'est une des grandes épreuves que sa bonté ménage à ceux qu'il aime le plus. Puissent-ils, pour consolation à leur immense douleur, accepter ce gage de céleste bénédiction et agréer les plus sympathiques condoléances des amis et confrères de leur cher et digne fils, offertes au nom de tous, par

JULES SAINT-ELME.